

Árpád Vigh

LA COMPARAISON EXEMPLAIRE OU LA NAISSANCE DU RÉCIT

Le titre que nous avons donné à cet exposé* apparaît plutôt comme une conclusion: lorsqu'une comparaison est exemplaire, elle remplit par là une condition suffisante pour la naissance d'un récit. L'examen d'un certain nombre de textes, pas seulement littéraires, nous a conduit en effet à cette conclusion qui, il faut le préciser tout de suite, n'est pas entièrement nouvelle. D'autres chercheurs /K. Stierle, S. Suleiman, B. Gelas, v. bibliographie/ se sont déjà donnés la peine de réfléchir sur le rapport de l'exemple, de l'histoire exemplaire avec la littérature, chacun d'un point de vue spécial pour atteindre un objectif particulier. De notre part, nous aimerions avant tout dégager la structure logique ou logico-rhétorique de l'exemple pour pouvoir ensuite démontrer que /1/ cette structure peut être considérée comme le modèle de tout récit littéraire dans la mesure où un tel texte doit avoir une signification qui dépasse son sens premier /cf. la "symbolisation" de Todorov/, et que /2/ le principe d'équivalence sur lequel la comparaison exemplaire repose peut fournir une aide efficace dans nos recherches de signification, c'est-à-dire dans l'interprétation des oeuvres épiques.

Pour revenir au titre, il insinue encore et tout d'abord que parmi les comparaisons - dont la typologie n'est que bien imparfaitement élaborée jusqu'à nos jours - il y en a qui renferment un exemple. La comparaison étant une figure de style et l'exemple une figure logique pouvant être réunies ici parce que toutes deux reposent sur un rapport de similarité, nous prétendons en plus avoir trouvé une possibilité d'interférence entre les deux principaux courants de la rhétorique, à savoir la rhétorique de l'argumentation et celle utilisée à des fins linguistico-littéraires.

Enfin le titre présuppose qu'une figure de style, donc une forme langagière peut engendrer elle seule et d'elle même une forme littéraire, en l'occurrence un récit. Et puisque la spécificité de cette figure réside en ce qu'elle renferme un exemple, on en déduit qu'une certaine littérature /essentiellement prosaïque ou épique/ se définit par l'exemplarité de son support langagier.

Cela contredit apparemment la récente conception pragmatique de la littérature, qui a tendance à limiter la compétence de la linguistique et à réintroduire les considérations historiques dans les études littéraires: sous cet angle, la littérarité n'est plus qu'un consensus socio-culturel. Mais derrière cette apparente contradiction, il conviendra de remarquer que la comparaison exemplaire traduit un acte de langage illocutoire /Austin/, c'est-à-dire qui cherche à produire un effet et qui se concrétise par son intention de montrer ou de démontrer quelque chose en vue de cet effet au moyen d'un texte de fiction ou relatant un fait réellement arrivé. Ainsi cette figure s'attache d'emblée à une situation concrète d'énonciation: la formulation et la signification suggérée de l'exemple restent tributaires de cette situation rhétorique. La double relativité de cette signification qui dépend donc non seulement de la configuration logico-sémantique de l'exemple, mais aussi de son contexte d'utilisation retiendra notre attention tout au long de ce travail.

1.

Le concept d'exemple qui est à la base du problème évoqué est pris ici au sens original que lui a donné Aristote dans les Premiers analytiques /II.24/ et plus tard dans la Rhétorique /II.20/. C'est une forme de raisonnement à double échelle: il suggère qu'un attribut appartient à un sujet en démontrant d'abord que ce même attribut appartient déjà à un autre sujet qui ressemble au premier par un second attribut qu'ils possèdent en commun. Le pivot caché de ce raisonnement est l'implication

du premier attribut par le second: en effet, si les deux sujets sont semblables, ils doivent avoir les mêmes attributs. Or ils sont semblables, dirait le logicien rhétoriqueur, puisqu'ils possèdent en commun un attribut un tel. Donc si l'un des deux possède un autre attribut, son semblable le possèdera aussi en vertu justement de leur similarité.

Pour mieux comprendre la façon dont le philosophe prévoit les choses, rappelons l'exemple qu'il cite à ce propos dans les Premiers analytiques. Si un orateur politique veut persuader ses confrères responsables athéniens que la guerre qu'ils projettent contre les Thébains tournera mal, il doit leur faire admettre d'abord qu'une guerre menée contre ses voisins tourne normalement mal: les Athéniens et les Thébains étant des voisins, la conclusion voulue en découlera de façon nécessaire. Schématiquement:

- /1/ si p /une guerre contre ses voisins/ est q /tourne mal/,
- /2/ et si x_1 /la guerre que veulent les Athéniens/ est p,
- /3/ il est nécessaire qu' x_1 soit q.

C'est un syllogisme très simple, toujours concluant, pourvu que les conditions posées dans les deux prémisses soient remplies. Or dans le cas précis, s'il est évident qu' x_1 est p /les Athéniens et les Thébains sont des voisins, c'est un fait géographique indiscutable/, la vérité de la première prémisse reste encore à démontrer. Pour ce faire, on construit un prosyllogisme en prenant comme prémisse de départ l'exemple de la guerre des Thébains contre les Phocidiens / x_2 / qui s'est soldée par un échec /q/: c'est un fait historique non moins indiscutable. Sachant par ailleurs que cette guerre était menée contre des voisins / x_2 est p/, on en induit qu'une guerre contre des voisins se termine toujours par un échec /p est q/, obtenant ainsi comme conclusion la prémisse dont le premier syllogisme avait besoin:

- /4/ si x_2 est q,
- /5/ et si x_2 est p,
- /6/ dans ce cas p est q.

Du point de vue logique, cette manière de raisonner manque naturellement de rigueur. La conclusion d'une induction imparfaite est en principe dépourvue de nécessité, même si les deux prémisses sont prouvées vraies. Il suffit en effet de trouver un exemple comme " x_3 n'est pas q quoique p" pour obtenir une conclusion contraire de celle qui était avancée tout à l'heure. Une éventuelle multiplication des exemples /pour ou contre/ ne changerait rien à cet état des choses. Chacun sait cependant qu'une argumentation autre que scientifique se passe très bien de cette nécessité de conclusion: elle n'en reste pas dans la pratique de l'interaction verbale moins persuasive, pour des raisons qu'il serait hors de propos d'examiner ici.

Toujours est-il que si on néglige pour le moment la valeur argumentative de l'exemple, c'est-à-dire si on laisse de côté la véracité de l'implication "q si p", la structure logique de la comparaison qu'une telle argumentation renferme virtuellement reste identique dans tous les cas possibles. Réduisons les six énoncés qui constituent l'exemple d'Aristote en une simple phrase comparative. Nous obtenons ainsi une comparaison exemplaire telle que "La guerre que les Athéniens projettent contre les Thébains finira mal [puisqu'il s'agit d'une guerre contre des voisins] comme celle menée par les Thébains contre les Phocidiens [à fin mal] parce qu'elle était une guerre contre des voisins". Indépendamment donc de la vérité du rapport causal entre "guerre contre des voisins" et "finir mal", une pareille comparaison se laisse généralisée par la formule

$$[p(x_1) \longrightarrow] q(x_1) \approx p(x_2) \longrightarrow [q](x_2)$$

où x_1 et x_2 représentent les deux unités mises en rapport analogique, rapport symbolisé par le signe \approx ; q de son côté dénote l'attribut conséquence de p: c'est ce que l'on cherche à attacher au comparé x_1 ; enfin la flèche \longrightarrow est la marque de l'implication. Les crochets dans la comparaison citée comme dans la formule indiquent simplement que l'explicitation des constituants de la comparaison qu'ils renferment est facultative et relève du domaine de style. Il ne faut pas oublier

pour autant que ces implications, même sous-entendues, s'imposent dans chaque cas: c'est une des spécificités de ce type de comparaison.

Bien sûr, cette formule provisoire est pure abstraction qui n'a aucune réalité hors de son contexte d'application, hors de son actualisation. En outre, elle est volontairement simpliste où ne figure que le strict nécessaire. Par contre il y manque plusieurs de ces symboles qu'un logicien ne négligerait jamais de marquer pour la rendre canonique et complète. Elle offre néanmoins et déjà telle qu'elle est la possibilité d'un jeu assez important de variantes. Nous avons remarqué tout à l'heure que l'explicitation de certains constituants est facultative; cependant l'attribut de la conclusion et l'attribut de la condition de celle-ci doivent figurer au moins une fois dans l'équation analogique. Dans d'autres cas, il serait également possible de multiplier les attributs de condition comme ceux de conclusion, les coordonner ou les enchaîner. Enfin jusqu'ici les énoncés étaient supposés affirmatifs: il est pourtant évident que la négation n'est pas exclue du domaine de la comparaison. Seulement, ceci dit, il faut tout de même reconnaître que dresser l'inventaire de toutes ces variantes et nous en occuper davantage serait ici inutile et peu intéressant dans la mesure où elles ne touchent ni la structure interne, ni le fonctionnement de cette figure argumentative.

Il semble beaucoup plus pertinent de se poser la question si, au niveau des temps verbaux des principaux énoncés en jeu, il n'y aurait pas des modalités qui entraînent des changements plus profonds et qui interviennent plus directement dans le fonctionnement de la figure. L'équation analogique telle que ci-dessus suggère que les deux unités rapprochées possèdent exactement les mêmes attributs. Pourtant ce n'est pas toujours le cas, bien au contraire: le plus souvent, les attributs de temps se révèlent différents. Il fallait déjà se rendre compte que, dans l'exemple cité, la proposition du comparé était au futur tandis que celle du comparant au passé:

FUTUR $q(x_1)$... \cong PASSÉ $q(x_2)$...

Est-ce qu'il peut en être autrement? Après cette question générale et plutôt vague, au moins deux autres, plus précises, surgissent encore quand on serre de plus près cet exemple, questions distinctes en même temps que très liées l'une à l'autre:

/a/ Est-ce que les attributs se rattachent nécessairement dans tous les cas au comparé et au comparant, ou seulement dans certains cas et à certaines conditions; autrement dit: est-ce qu'ils appartiennent en propre à l'un ou à l'autre ou aux deux à la fois, ou bien ce rapport d'attribution n'est qu'un accident?

/b/ Quel est le degré de généralité, le degré de décomposition logico-sémantique de ces deux unités rapprochées: sont-elles encore susceptibles d'être divisées en sous-unités sans qu'elles perdent leur identité, ou représentent-elles des individus, des "espèces dernières" comme disait Aristote, c'est-à-dire des unités singulières qui ne supportent plus de division?

Examinons d'abord la question des temps verbaux. Une comparaison exemplaire comme procédé argumentatif a pour fonction de démontrer la validité éventuelle d'un jugement à partir d'un autre dont la vérité est déjà démontrée ou du moins acceptée comme telle. Il y a donc un attribut que le locuteur cherche à rattacher au comparé pour imposer son jugement, et il y a un exemple où cet attribut est déjà reconnu comme appartenant au comparant. Cela signifie d'une part que le rapport $q(x_1)$ doit être exprimé au futur /parfois sous forme de conditionnel/, d'autre part que le rapport $q(x_2)$ ne peut précisément pas embrasser ce temps, mais doit figurer soit au passé, soit au présent, à ce présent qu'on a l'habitude de qualifier "éternel" parce que la validité du jugement ne dépend pas du moment de l'attribution.

Mais, comme on l'a déjà évoqué plus haut, il y a une seconde condition nécessaire au bon fonctionnement de ce type de comparaison: il faut que le comparé et le comparant aient quelque chose en commun qui est en plus tenue ici pour la cause de l'attribut de conséquence q . Cette cause étant par sa nature

même un fait accompli du côté du comparant, il est normal que le futur soit une fois de plus exclu de ces rapports d'attribution. Par contre, côté comparé, en principe tout est possible: la conclusion $q(x_1)$ peut s'imposer grâce à un éventuel $p(x_1)$ qui n'est pas encore arrivé, mais aussi parce que p est une propriété constante de cet x_1 ou parce que $p(x_1)$ est déjà arrivé au moins une fois dans le passé. La formule de base se complète maintenant ainsi:

FUTUR
PRÉSENT $p(x_1) \rightarrow$ FUTUR $q(x_1) \stackrel{\Delta}{=} \begin{matrix} \text{PRÉSENT} \\ \text{PASSÉ} \end{matrix} p(x_2) \rightarrow \begin{matrix} \text{PRÉSENT} \\ \text{PASSÉ} \end{matrix} q(x_2)$
PASSÉ

qui se lit ainsi: "puisque x_1 sera/est/était p , x_1 sera q comme x_2 est/était q parce qu'il est/était p ".

En ce qui concerne le degré de généralité des deux unités comparées, elles peuvent représenter soit un individu, c'est-à-dire une entité sémantique non divisible qui possède donc le plus d'attributs ou sèmes distinctifs à l'intérieur d'une classe, soit une classe d'individus regroupés en vertu de leurs attributs propres communs. On suppose d'un côté un x_1 , de l'autre côté un x résultat de la série $x_{1,2,3...n}$ dont on fait abstraction. L'ambiguïté de cette dernière catégorie incite à la prudence face à une schématisation trop rapide. Il est possible bien sûr d'opposer un certain chien à tous les chiens du monde, ou mieux dit au chien en tant que tel, défini comme "mammifère domestique carnivore de la famille des canidés, dont il existe de nombreuses races élevées pour remplir certaines fonctions auprès de l'homme" /Robert/. Seulement, entre ces deux extrêmes, il existe toute une gamme de cas intermédiaires qu'il n'est pas toujours aisé de déterminer, mais que l'on peut facilement imaginer d'après l'expérience que nous avons de ces animaux: un dalmatien, un chien de chasse, un chien mécnant, un chien de la région etc. sont autant de sous-classes coordonnées où un groupe de chiens est délimité par le biais de leur race, leur fonction, leur caractère, leur milieu d'existence etc.

Dans le domaine de l'attribution logique, cette approche déjà un peu plus nuancée a donné naissance à deux types de rapports fondamentaux: l'un qu'on appelle formel, l'autre accidentel. Une attribution est formelle lorsqu'un attribut appartient en propre à toute une classe d'individus. Reprenant l'exemple de tout à l'heure, on dira qu'un chien est toujours un mammifère, un quadrupède qui a la faculté d'aboyer, de rester fidèle etc.: il ne peut pas en être autrement, sinon ce n'est pas un chien. Chacun sait bien sûr qu'entre une vérité scientifique comme par exemple être un mammifère et une vérité plus directement expérimentale, mythique ou idéologique comme être toujours fidèle, il y a une marge parfois irréductible. Néanmoins il est permis de dire qu'à ce niveau général certains attributs appartiennent ou semblent appartenir normalement à un sujet, une norme pouvant être scientifique aussi bien que socio-culturelle. En logique, cela s'écrit de la manière suivante:

$$\forall x(Px), \text{ ou autrement: } x \implies p$$

où \forall signifie le quantificateur universel, x une classe d'individus, P /ou p / l'attribut, et la double flèche l'attribution formelle. On lit ces syntagmes logiques respectivement comme "tout x est P " et " x est dans tous les cas p ", ce qui revient en principe au même, mais par la suite, pour des raisons spéciales, nous ne retiendrons que la seconde façon d'écriture et de lecture. Ce qu'il est encore important de remarquer à propos de cette formule générale, est que l'attribution peut paraître formelle uniquement dans l'esprit d'un groupe de sujets parlants: un raisonnement qui emprunte comme point de départ un pareil argument idéologique n'en sera pas le cas échéant moins concluant, c'est-à-dire aboutissant à un acte perlocutoire dans la pratique discursive.

Le second type d'attribution /l'accidentelle/ suggère que certains attributs peuvent appartenir à une classe d'individus sans que cela soit pour autant nécessaire. Un chien peut être noir uni ou tacheté, il peut être capable de poursuivre le

gibier ou de mordre quelqu'un: du point de vue du concept de chien, tout cela est fort possible, même à la fois, mais le contraire aussi. L'absence de ces attributs n'altèrent en rien la qualité du concept en question. Cela s'écrit en logique:

$$\exists x(Px), \text{ ou autrement: } x \rightarrow p$$

où \exists est le quantificateur existentiel, et la simple flèche indique le caractère non rigoureux /accidentel/ de l'attribution.

La relativité de cette seconde formule saute aux yeux. Il suffit de considérer une comparaison telle que "Ce chien est tacheté comme tous les dalmatiens" pour se rendre compte que le contexte peut très bien promouvoir une sous-classe en classe, c'est-à-dire fixer momentanément la limite sémantique supérieure à un niveau intermédiaire par rapport à l'échelle "absolue". Dans ce contexte, il est permis de dire une fois de plus que l'attribut appartient normalement au sujet de l'énoncé. C'est la signification même que la comparaison citée suggère: "Ce chien est tacheté normalement", ce qui ne serait pas le cas si on avait encore choisi comme point de repère la classe encyclopédiquement supérieure: "Ce chien est tacheté comme tous les chiens" est simplement faux.

En dehors de ces deux types d'attribution normale, le rhétoricien doit prévoir encore un niveau "intermédiaire", même dans une première approche comme celle-ci. Il peut y avoir en effet des attributs qui dénotent une habitude ou une propriété individuelle chez quelqu'un, attributs qui lui sont par conséquent propres par rapport à tout ce qui peut lui arriver accidentellement à tel ou tel moment de son existence. Prenons l'énoncé "Ce chien lâchait toujours sa proie pour le reflet de celle-ci dans l'eau". Puisqu'ici l'attribution n'est valable que pour ce cas bien précis, il ne serait plus possible de l'appuyer par un argument qui se situerait à un niveau de classe ou de sous-classe: dire que "Ce chien lâchait toujours sa proie ... comme tous les dalmatiens" ou "... comme tous les chiens" n'aurait aucun sens même si le chien en question était

effectivement un dalmatien. On ne pourrait le comparer donc qu'à lui-même et affirmer par exemple que "Ce chien lâchait sa proie ... comme d'habitude", énoncé qui veut signifier encore que c'est une attribution normale qui s'est déjà produite plusieurs fois dans le passé.

A ces trois niveaux qu'on vient de passer en revue, le rapport sujet-prédicat s'impose chaque fois. Ce qui fait que les énoncés

/1/ "Le chien est un quadrupède /et peut être tacheté/",

= niveau substantiel: $X \implies p, /X \rightarrow q/$

/2/ "Le dalmatien est tacheté /et peut lâcher sa proie/",

= niveau classématique: $x \implies q, /x \rightarrow r/$

/3/ "Ce dalmatien lâche toujours sa proie"

= niveau référentiel: $x_1 \implies r$

sont parfaitement équivalents du point de vue de leur valeur argumentative. Mais quand l'énonciation d'un fait semble normale ou du moins le locuteur essaie de la faire passer pour telle, il n'y a pas besoin de chercher un argument en dehors du champs sémantique délimité par le sujet. S'il fallait justifier une banalité comme "Médor est un quadrupède" ou "Médor est tacheté", on pourrait se contenter de dire que "parce qu'il est un chien" ou "parce qu'il est un dalmatien" sans se donner le ridicule d'y ajouter encore un exemple. Pratiquement, c'est la même argumentation de type synecdochique qui reste en vigueur au troisième niveau aussi où il s'agit de renvoyer à une habitude, avec cette différence importante tout de même qu'ici le contexte et les antécédents contextuels interviennent plus directement. Toujours est-il que cette attribution, comme les deux précédentes, ne peuvent servir de base qu'à des pseudo-comparaisons, de type "Quoique j'aime gagner, bien entendu, comme tout le monde" /Martin du Gard/, "Il /le nouveau-né/ n'était pas rouge comme les nouveau-nés ordinaires" /Giono/, "Mlle Ennberg est plus silencieuse encore que de coutume" /Martin du Gard/.

État donné donc qu'une attribution formelle quelle qu'elle soit n'apporte aucune information nouvelle qui demanderait un

exemple pour se justifier, admettons comme conclusion de ce paragraphe que la fréquence de ce type d'énoncé est extrêmement limitée dans le domaine de la comparaison exemplaire. Il peut arriver bien sûr - c'est même assez fréquent en discours persuasif - que le locuteur fait semblant d'avancer une attribution formelle qu'il justifie quand même par un exemple, justement parce qu'il sait qu'en réalité son énoncé n'est pas évident ou que son auditoire ne l'accepte pas comme tel. C'était déjà le cas dans l'exemple que nous avons cité au début d'après Aristote.

Tout autre est la situation quand l'attribution initiale est réellement accidentelle au dernier degré, c'est-à-dire quand elle n'a aucun antécédent ni dans la langue, ni dans le contexte. Le locuteur ne peut plus procéder par argumentation synecdochique puisque l'événement en question n'appartient en principe à aucune série. C'est une rencontre métonymique d'un sujet-individu et d'un attribut, logiquement fortuite même si, au niveau pragmatique, elle est parfaitement justifiable. Pour l'expliquer ou pour la rendre crédible, il faudra donc d'abord recourir à un autre événement que l'on considèrera comme son antécédent logique.

Nous arrivons par là au domaine de l'implication, terme qui sera utilisé ici au sens restreint, c'est-à-dire comme enchaînement logique de deux /ou de plusieurs/ énoncés. L'implication peut être également de deux sortes comme l'attribution, et pose en général les mêmes problèmes d'utilité et de possibilité d'utilisation quand on l'aborde dans l'optique de la comparaison exemplaire. Formelle, elle suppose que, si tel énoncé a lieu, tel autre en suit nécessairement /normalement/ sans d'ailleurs qu'à l'intérieur de ces deux énoncés, les attributions elles-mêmes soient nécessaires: "Si quelqu'un se met trop près du feu, il sera brûlé"; symboliquement:

$$p(x_1) \implies q(x_1)$$

Bien sûr, ici aussi, on doit tenir compte des implications formelles idéologiques, basée parfois sur une simple superstition

comme celle-ci: "Si quelqu'un saute par-dessus le feu, il sera préservé de toutes les maladies". Enfin il y a encore celles qui s'appuient sur une habitude, sur l'habitude de quelqu'un de faire systématiquement la même chose dans la même situation: "Quand il se met près du feu, il allume toujours une cigarette".

Mais ces implications ne justifient pas elles non plus le recours à un exemple comme argument: si un énoncé $p(x_1)$ entraîne automatiquement la conclusion $q(x_1)$, un exemple n'ajouterait rien à cet effet. Il faut donc, une fois de plus, admettre que - pour qu'un exemple soit envisageable et souhaitable - l'implication qui met en rapport les deux énoncés du côté du comparé reste accidentelle:

$$p(x_1) \rightarrow q(x_1) \equiv \dots$$

Seulement, à peine acceptons-nous cette condition, un autre problème surgit immédiatement: l'implication accidentelle n'est valable en principe que pour la situation où elle s'est produite à un certain moment donné. Or, du côté de l'exemple, l'équation analogique exige le même type d'implication /la combinaison des deux types étant exclue parce que, si le comparé x_1 et le comparant x_2 font partie de la même classe x , ils ne peuvent avoir d'attribut commun que soit formel, soit accidentel/. Autant dire que le raisonnement par l'exemple - quand il ne surajoute pas inutilement une information à une autre, évidente déjà en elle-même - manque toujours de rigueur et doit avoir une fonction autre que de prouver avec certitude la vérité d'une attribution ou d'une implication. Une comparaison exemplaire ne pourrait avoir d'autre rôle dans un discours que de montrer la possibilité d'une telle vérité par un exemple semblable qui s'est déjà produit au moins une fois dans le passé dans des circonstances pareilles. C'est-à-dire que plus les circonstances sont pareilles et, de manière générale, plus l'énoncé comparant ressemble à l'énoncé comparé, plus le raisonnement sera crédible. C'est une échelle difficilement définissables, compte tenu de la relativité des valeurs dans les diverses situations de discours. Il y a néanmoins quelques points de repère qui semblent pouvoir influencer cette évaluation, notamment le

statut sémantique et pragmatique de comparant par rapport à celui du comparé, ainsi que la dimension et la complexité syntaxique de l'exemple par rapport à celle de l'énoncé comparé. Il est peut-être utile de rappeler que le comparé et l'énoncé comparé sont des choses aussi distinctes l'une de l'autre que le comparant et l'énoncé comparant, ce dernier étant l'exemple proprement dit.

2.

Passons maintenant à l'autre côté de l'équation analogique pour essayer de formuler quelques remarques à propos de ces points de repère, et d'abord pour définir ce que nous entendons par exemple semblable. C'est d'autant plus nécessaire que, pour certains chercheurs, l'exemple et la chose à laquelle il se rapporte doivent relever du même domaine de référence. Cela signifierait qu'un x_1 ne pourrait être comparé qu'à un x_2 , et jamais à un éventuel y_1 .

Il n'est pas aisé de saisir le concept du semblable que l'usage quotidien a fortement relativisé. Pour Aristote qui utilise déjà ce vocable quand il détermine le rapport du comparé et du comparant dans le raisonnement exemplaire, "semblable se dit des choses affectées, sous tous les rapports, des mêmes attributs, de celles qui sont affectées de plus de ressemblances que de différences, et de celles dont la qualité est une" /Métaphysique, D.6/. Cela donne d'emblée trois définitions emboîtées, en elles-mêmes bien claires, avec pourtant des insuffisances flagrantes. Faut-il entendre par attributs qui sont les mêmes sous tous les rapports des attributs formels, inhérents au comparé et au comparant, ou des attributs accidentels que ces unités rapprochées reçoivent "en cours de fonctionnement" dans une situation concrète? Dans le premier cas, deux volumes de Baudelaire de la même édition, deux pommes du même arbre, deux chiens issus de mêmes parents sont par exemple semblables; dans le second, deux choses en elles-mêmes totalement différentes peuvent aussi être considérées comme telles pourvu qu'elles se comportent de la même manière

dans telles ou telles circonstances identiques ou analogues: par exemple un homme de génie et un albatros qui perdent leur identité et souffrent pareillement lorsqu'il doivent vivre dans un milieu qui n'est pas le leur.

Les deux autres parties de la définition d'Aristote sont beaucoup moins formelles dans la mesure où 1/ la deuxième permet que des choses semblables possèdent des dissemblances aussi à côté des ressemblances /plus nombreuses certainement, mais cette proportion est insaisissable/; 2/ la troisième introduit l'unité des choses comme critère de leur ressemblance, mais cette unité est non moins relative et insaisissable en réalité: Aristote précise déjà lui-même à un autre endroit de sa Métaphysique /D.6 toujours/ que les choses peuvent être unes soit par essence, soit par accident. Ainsi homme, cheval ou chien sont uns par essence parce qu'ils forment une unité sous le genre "animal", tandis que par exemple musicien et juste sont uns par accident quand ils sont les attributs d'une même substance. Nous retrouvons ici le principe synecdochique et le principe métonymique de l'attribution, mais aussi la totale incertitude en ce qui concerne le concept de classe ou de genre. En fin de compte, en vertu de leur pure et simple existence réelle ou imaginaire, deux n'importe quelles choses de l'univers pourraient être considérées comme semblables.

Tenons-nous-en donc à la première définition qui dit que les choses sont semblables quand elles sont affectées des mêmes attributs. Au niveau pragmatique du discours, cela signifie que si deux choses quelconques reçoivent exactement les mêmes prédicats déterminatifs, ils sont semblables, et ceci indépendamment du rapport sémantique qu'ils entretiennent entre eux en dehors de telle ou telle énonciation.

Autant dire que l'exemple ne se confond pas avec un simple sujet d'un énoncé, l'exemple n'est pas le seul comparant: il suppose des attributs contextuels, au moins deux dont l'un implique l'autre. Le comparant n'est qu'un point statique, une abstraction qui ne tient compte que d'un éventuel comparé.

Mais les règles de fonctionnement de la comparaison /figure rhétorique ou stylistique, peu importe maintenant/ veulent que les attributs du comparé soient appliqués automatiquement au comparant aussi, sauf celui du temps. Né de ce processus d'attribution que nous avons examiné plus haut, l'exemple est donc constitué d'une suite d'énoncés qui renferment des attributions accidentelles et qui sont reliés entre eux par un rapport d'implication. Il est tout le côté droit de l'équation analogique.

Ce qui importe par conséquent le plus dans l'exemple, c'est la présence de ce rapport d'implication où deux attributs sont liés l'un à l'autre par un troisième élément /le comparant/ qui, sous cet angle, n'est qu'un médiateur. Que ce médiateur soit de la même classe sémantique que le comparé ou d'un autre, qu'il soit au même niveau de généralité ou à un autre, n'est bien sûr pas indifférent quant à l'effet que la comparaison veut produire, mais pèse tout de même moins dans la balance, on vient de le voir, que la qualité des attributions et des implications dans lesquelles il entre. Curieux renversement des rôles: en général, quand on parle de comparaison, le médiateur /que l'on appelait autrefois tertium comparationis/ s'identifie à l'attribut commun qui relie le comparé et le comparant. Dans la comparaison exemplaire, il s'agit de relier d'abord deux énoncés par un rapport cause - effet ou antécédent-conséquence: ici le comparant potentiel d'une future comparaison ne joue que le rôle de médiateur, un prétexte qui ne sert qu'à faire passer ce rapport pour crédible. Ce n'est qu'à partir du moment où cette possibilité est établie qu'il pourra remplir ses autres fonctions dans la comparaison, par exemple celle de véhiculer, de par sa constitution sémantique, les intentions secondaires du locuteur.

Les silhouettes de deux structures fondamentales se dessinent au milieu de toutes ces conditions et considérations, ayant comme seule divergence que, dans l'une, le comparé et le comparant relèvent de la même classe et que, dans l'autre, ils sont issus de deux classes différentes:

/1/ FUTUR $p(x_1) \rightarrow q(x_1) \equiv$ PASSÉ $p(x_2) \rightarrow q(x_2)$

/2/ ... $p(x_1) \rightarrow q(x_1) \equiv$... $p(y_1) \rightarrow q(y_1)$

Pour ne pas les alourdir trop, nous n'avons plus marqué dans ces formules la qualité de l'attribution, étant donné que, de toute façon, elle est accidentelle.

Mais il reste encore une dernière question importante à élucider à propos de cette figure argumentative: celle du statut de l'analogie de proportion. Est-ce qu'il peut y avoir des comparaisons exemplaires à l'intérieur desquelles les attributs /qui affectent des sujets déjà différents/ ne sont pas eux non plus pareils, seules les implications, c'est-à-dire le rapport des énoncés côté comparé et celui des énoncés côté comparant restant semblables:

... $p(x_1) \rightarrow q(x_1) \equiv$... $r(x_2 \text{ ou } y_1) \rightarrow s(x_2 \text{ ou } y_1) ?$

Cette question de relation entre analogie et exemple a été récemment remise en cause par B.Gelas qui y voit plutôt une incompatibilité. Pour lui, le critère majeur de cette délimitation est que, dans le cas de l'analogie, les deux domaines confrontés sont de nature différente, tandis que l'exemple relève du même domaine de référence que ce à quoi il s'applique. Par conséquent, fidèle à lui-même, Gelas évince de parmi les exemples le genre qui était traditionnellement considéré comme le plus exemplaire: la fable.

Naturellement, beaucoup dépend de la manière dont on définit les concepts utilisés, et lorsqu'il s'agit de discuter une thèse, il ne faut jamais se fier aux apparences terminologiques et de prendre pour argent comptant quelques symboles ou vocables. Toujours est-il que, suivant notre propre raisonnement, nous avons déjà démontré précédemment qu'un sujet qui ne relève pas du même domaine que ce à quoi il se rapporte peut tout de même servir d'exemple. Le critère de démarcation entre analogie et exemple était pour nous la ressemblance ou la dissemblance des attributs. Or il faut bien voir que la formule ci-dessus telle qu'elle est ne saurait pas répondre aux exigences d'une compa-

raison exemplaire. En même temps, Gelas reconnaît pour sa part que les fables peuvent revêtir une valeur exemplaire. N'y aurait-il pas moyen de résoudre en quelque sorte ces contradictions?

Prenons l'exemple de deux fables d'Esopé, Le joueur de cithare et Le castor. Dans la première, le comparé et le comparant proviennent théoriquement de classes semblables, tandis que, dans la seconde, de classes différentes:

"Un joueur de cithare dépourvu de talent chantait du matin au soir dans une maison aux murs bien plâtrés. Comme les murs lui renvoyaient les sons, il s'imagina qu'il avait une très belle voix et il s'en fit si bien accroire là-dessus qu'il décida de se produire au théâtre; mais arrivé sur la scène, il chanta fort mal et se fit chasser à coups de pierres. Ainsi certains orateurs qui paraissent à l'école avoir quelque talent, ne sont pas tôt entrés dans la carrière politique qu'ils font éclater leur incapacité."

"Le castor est un quadrupède qui vit dans les étangs. Ses parties honteuses servent, dit-on, à guérir certaines maladies. Aussi quand on le découvre et qu'on le poursuit pour les lui couper, comme il sait pourquoi on le poursuit, il fuit jusqu'à une certaine distance et il use de la vitesse de ses pieds pour se conserver intact; mais quand il se voit en prise, il se coupe les parties, les jette, et sauve ainsi sa vie. Parmi les hommes aussi, ceux-là sont sages qui, attaqués à cause de leurs richesses, les sacrifient pour ne pas risquer leur vie."

Dans la première fable, les éléments de la comparaison exemplaire sont les suivants: tel orateur / x_1 / qui paraît savoir bien parler à l'école /p/ échoue au forum /q/; un joueur de cithare / x_2 / qui s'imaginait posséder une belle voix quand il chantait à la maison /r/ échouait par la suite au théâtre /s/. Écartons maintenant le problème de savoir si un orateur et un joueur de cithare appartient vraiment à la même classe: certaines traditions veulent que les humains soient considérés comme semblables et opposés aux non-humains, ce qui me paraît du point de vue pragmatique-sémantique tout à fait faux et

inacceptable.

Il y a donc ici une relation "école-forum" mise en rapport avec celle de "chez soi - au théâtre", doublées d'un rapport secondaire entre "savoir bien parler" et "posséder une belle voix". Est-ce qu'il faut voir en "école" et "chez soi" d'une part, en "forum" et "théâtre" de l'autre des attributs différents? Peut-être oui au niveau d'une sémantique linguistique, mais certainement pas en sémantique pragmatique: le contexte est suffisamment formel pour suggérer que les deux premiers attributs font partie de l'attribut classématique "endroit réduit et privé", tandis que les deux autres de l'"endroit large et public". Dans cette comparaison, deux implications parfaitement semblables /p... → q.../ se répondent donc sous des formes particulières:

$$/3/ \dots p_1(x_1) \rightarrow q_1(x_1) \stackrel{\sim}{=} \dots p_2(x_2) \rightarrow q_2(x_2)$$

La seconde fable montre exactement la même structuration, à cette différence près que l'attribut classématique de la cause est cette fois-ci exprimé à la surface signifiante: "... parties honteuses" /p₂/ - "... richesses" /p/, l'attribut particulier du comparé restant par contre caché. Et à cette différence encore que les attributs de conséquence sont identiques /"sauver sa vie"/, on n'a donc pas besoin de les indexer:

$$\dots p_1(x) \rightarrow q(x) \stackrel{\sim}{=} \dots p_2(y) \rightarrow q(y)$$

On remarquera que nous n'avons pas indexé les sujets x et y non plus, pour la bonne raison que ce ne sont pas des individus. Lessing avait déjà fort bien souligné dans ses Considérations sur les fables, à propos justement de cette histoire de castor, qu'une fable en tant que texte littéraire doit avoir un sujet individuel et jamais un sujet collectif. Dans un texte littéraire, on ne veut pas savoir ce qu'une classe de sujets possède comme propriétés: cela regarde plus les sciences que les arts. Seulement l'adoption de cette position risque de nous ramener sur le terrain vague et dangereux des "caractéristiques éternelles" de la littérature. Contentons-nous de noter que cette fable, si elle en est une, n'est pas une comparaison

exemplaire selon la définition que nous en avons donnée puisqu'une attribution classématique $x \rightarrow p_1$ ou $y \rightarrow p_2$ peut en principe cacher une attribution référentiellement formelle $x_1 \Rightarrow p_1$ ou $y_1 \Rightarrow p_2$, et cette éventualité l'exclut d'emblée du domaine de notre figure.

Il n'est pas difficile de trouver d'autres fables où cette inconvénient ne se présente pas. Voici par exemple celle du Pot de terre et du pot de fer chez La Fontaine. Le pot de terre $/y_1/$ est parti en voyage avec le pot de fer $/p_2/$, mais se heurtant continuellement à son compagnon, il a fini par se briser $/q_2/$. Et la morale exhorte en ces termes le lecteur:

"Ne nous associons qu'avecque nos égaux,
Ou bien il nous faudra craindre
Le destin d'un de ces Pots."

Ici l'attribut classématique de la cause est "s'associer avec un plus fort" $/p/$ et celui de la conséquence "périr par ce plus fort" $/q/$. Le comparé n'est pas exprimé /il ne l'était pas souvent, comme on le sait, chez cet auteur/, mais cette fois se déduit sans problème des constituants présents dans le texte, ce qui nous amène à la quatrième formule de la comparaison exemplaire:

$/4/ \dots p_1(x_1) \rightarrow q_1(x_1) \approx \dots p_2(y_1) \rightarrow q_2(y_1)$

Si nous acceptons comme propriétés spécifiques de ce type de comparaison l'individualité des sujets comparés, la ressemblance de leurs attributs et le rapport d'implication qui relie ces attributs /au futur pour les énoncés du comparé, au passé pour ceux du comparant/, il n'est plus possible de trouver d'autres structures. Ces quatre formules fondamentales constituent le noyau de l'argumentation par l'exemple, mais ne prétend pas pour autant épuiser toutes les richesses qu'une comparaison exemplaire peut avoir dans la pratique discursive. Ses configurations actualisées, même si en principe relèvent nécessairement d'une de ces quatre formules, offrent une variété infinie, surtout à cause de la complexité structurale et par conséquent sémantique des rapports que ces éléments

entretiennent entre eux. Le nombre de déterminants qui entrent en jeu pour cerner de plus près les sujets, les attributs et les conditions de l'implication déterminent non seulement ces constituants, mais en fin de compte aussi la signification et la portée de l'exemple. Quand cet exemple est composé d'un minimum d'éléments et ces éléments dénotent un simple faire qui aboutit à un état, celui qui veut persuader un auditoire n'a qu'à transformer l'indicatif de l'énoncé cause en impératif, et ceci par l'affirmatif si la conséquence de cette cause est jugée bonne et souhaitable, ou par le négatif si elle est jugée mauvaise. La persuasion se déroulera de la manière suivante: "Si vous faites ceci, vous risquez tel résultat, comme c'était déjà le résultat quand un autre a fait ceci. Donc ne le faites pas si vous ne voulez pas vous trouver dans la même situation, ou faites-le si vous voulez ce résultat." L'interprétation et par conséquent l'utilisation d'un pareil exemple ne pose pas de problème parce que ce récit minimal qui est l'exemple est univoque ou du moins tend théoriquement à l'univocité.

Par contre, plus les éléments se multiplient, moins la signification du texte reste univoque. Quand la comparaison est complète ou quand l'auteur de la fable nous révèle cette signification dans la "moralité", l'attention de l'auditeur ou du lecteur est focalisée sur une possibilité d'interprétation, toutes les autres étant laissées de côté. Cette solution peut permettre à l'auteur de favoriser éventuellement la signification la moins probable. C'est ainsi que procède Victor Hugo dans son Mazeppa, poème sous forme d'une gigantesque comparaison exemplaire où l'exemple lui seul déferle sur dix-sept sixains. Après la description des supplices du cosaque légendaire, attaché sur un cheval fougueux qui l'emporte dans le désert, nous apprenons comme "conséquence" que

"Ce cadavre vivant, les tribus de l'Ukraine
Le feront prince un jour.

.....
Et quand il passera, ces peuples de la tente,

Prosternés, enverront la fanfare éclatante

Bondir autour de lui!"

Et Hugo saisit de cette implication miraculeuse ou mystérieuse pour avancer qu'un homme de génie qui souffre à suivre son destin, à qui son don fatal creuse déjà sa tombe, se relève quand même roi à la fin de sa carrière. Le texte n'en dit pas davantage. Baudelaire paraîtra plus réaliste dans l'Albatros, du moins d'un point de vue plus communément admis quant à la valeur logique et à la probabilité de son implication. Ce qui en dit long sur le "romantisme" de l'un et de l'autre.

La polyvalence de l'histoire exemplaire était déjà bien reconnue par La Fontaine qui, par certains endroits, joue véritablement avec les différentes significations qu'une fable peut inspirer. Le lion et le moucheron qui raconte comment le roi des animaux était vaincu une fois par une mouche, et comment cette dernière, se retirant du combat avec gloire, a péri par la suite dans une toile d'araignée, pourrait être une simple histoire de peau de banane. Cependant La Fontaine découvre, encadrée dans l'énoncé de cause, une seconde implication /le lion est attaqué par un adversaire jugé "chétif" et en est vaincu/ qui, généralisée, revêt le texte d'une seconde signification. Sa démarche sera la même à la fin de la fable Le rat et l'huître, tandis que dans le Tribu envoyé par les animaux à Alexandre, au contraire, il invite malicieusement le lecteur à en tirer lui-même une moralité. Invitation qu'il n'est pas possible d'accepter ici puisqu'elle conduit déjà au problème de l'interprétation des textes, qui déborderait largement les cadres de cet exposé.

La comparaison exemplaire donne dans tous les cas une solution à ce problème d'interprétation par l'équivalence de deux séquences d'énoncés. Ici une partie du texte désigne d'office la signification d'une autre partie de ce même texte, parfois de tout le "récit" stricto sensu. Todorov remarque très pertinamment, en évoquant ce qu'il qualifie de "symbolisme intratextuel", que "la première phrase d'Anna Karénina contient en

condensé le reste du livre". Historiquement, le récit exemplaire a donné naissance à toute une littérature, pas seulement religieuse et didactique, mais qui néanmoins devait surtout "instruire": les introductions des nouvelles de Boccace, les notes et préfaces de Cervantes, de Racine ou de l'abbé Prévost en sont les témoins prestigieux.

L'exemplarité était et devait rester une condition nécessaire /quoique non suffisante/ de la littérature épique dans la mesure où un exemple est défini comme texte métaphorique contenant au moins deux énoncés logiquement subordonnés, qui signifie donc autre chose que lui-même, qui n'est pas ce qu'il semble être /La Fontaine usait déjà de cette définition à propos de la fable, cf. VI.1/. Saisi dans le système de la comparaison exemplaire, ce texte est formé par l'ensemble des énoncés comparants à base d'un

$$\text{PASSÉ } p(x_2 \text{ ou } y_1) \longrightarrow q(x_2 \text{ ou } y_1)$$

qui est la structure logique élémentaire de tout récit littéraire. Ce récit entretient des relations synecdochiques avec sa signification explicitée: c'est une "vérité générale" de type $q(p)$, qu'elle se présente sous forme d'une moralité telle que "La raison du plus fort est toujours la meilleure" ou sous celle d'une conclusion syllogistique comme "La guerre contre ses voisins finit toujours mal". Les énoncés comparés, de leur côté, sont rarement présents dans le texte littéraire. Les voleurs et l'âne de La Fontaine serait une de ces exceptions où l'auteur nous révèle à quoi il pensait exactement quand il composait son récit:

"L'âne, c'est parfois une pauvre province,
Les voleurs sont tel ou tel prince
Comme le Transylvain, le Turc, et le Hongrois."

Si les structures logiques, explicites ou latentes, de la comparaison exemplaire et celles du récit sont donc semblables, ici par contre nous touchons à une de leurs différences fondamentales. Dans la figure d'argumentation, l'exemple ne sert qu'à éclairer les énoncés comparés dont la présence est ab-

solument indispensable: ils constituent le corps même du discours où l'exemple n'est qu'un excursus. Dans le récit, même délibérément didactique, ce processus de renvoi à partir de l'exemple s'arrête à la "moralité". Restituer les énoncés comparés, c'est-à-dire l'événement, s'il y en avait, qui incitait l'auteur à "inventer son récit" / pour en rester toujours à La Fontaine, cf. l'affaire Fouquet et la fable du renard et de l'écureuil/, est une tâche de l'histoire littéraire. La connaissance de cet événement peut, le cas échéant, expliquer la réception et la portée immédiates de l'ouvrage dans son contexte socio-historique d'origine, mais n'affecte aucunement sa signification: l'exagète dégagera celle-ci / ou la justifiera quand elle est explicite/ toujours à partir du récit-exemple.

Notes

* Prononcé le 22 avril 1982 à la Vrije Universiteit d'Amsterdam. Le présent texte est légèrement remanié.

Bibliographie

- (1) ARISTOTE: La métaphysique. Nouvelle éd. entièrement refondue, avec commentaire de J. Tricot, Paris, 1970.
- (2) ARISTOTE: Organon, III: Les premiers analytiques. Trad. nouvelle et notes de J. Tricot. Paris, 1971.
- (3) ARISTOTE: Rhétorique, I-III. Texte établi et trad. par M. Dufour. Paris, 1960-1973.
- (4) AUSTIN, J.L.: Quand dire, c'est faire. Paris, 1970.
- (5) BAKHTINE, M.: Le marxisme et la philosophie du langage. Essai d'application de la méthode sociologique en linguistique. Paris, 1977.
- (6) DUCROT, O.: Les échelles argumentatives. Paris, 1980.
- (7) GELAS, B.: La fiction manipulatrice. In L'argumentation. Lyon, 1981.
- (8) STIERLE, K.: L'Histoire comme Exemple, l'Exemple comme Histoire. Contribution à la pragmatique et à la poétique des textes narratifs. In Poétique, 10 (1972).
- (9) SULEIMAN, S.: Le récit: exemplaire. Parole, fable, roman à thèse. In Poétique, 32 (1977).

(10) Théorie de la Littérature. Ouvrage présenté par A.KIBÉDI VARGA. Paris, 1981.

(11) TODOROV, T.: Poétique. Paris, 1973.

(12) VIGH, A.: Comparaison et similitude. In Le français moderne, 1975, 3.

(13) WELTER, J.-Th.: L'exemplum dans la littérature religieuse et didactique du Moyen Age. Paris-Toulouse, 1927.